



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

EHPAD

Question écrite n° 32297

Texte de la question

M. Ian Boucard attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé s'agissant des Ehpad. En effet, avec le report des débats sur la loi « Grand Âge et Autonomie », au mieux au début de l'année 2021, la question des EHPAD tant au niveau de leur fonctionnement qu'au niveau de leur financement reste d'actualité. Dominique Libault, auteur d'un rapport à ce sujet, a rappelé l'état d'urgence dans lequel sont actuellement les Ehpad. L'accent est notamment mis sur l'attractivité des métiers du grand âge puisque ces derniers rencontrent des problèmes de recrutement et d'effectif. De plus, à ce problème s'ajoute également la question du reste à charge à régler par les familles. Ce dernier représente un poids financier qui s'avère dans bien des cas trop lourd à supporter. C'est pourquoi, il lui demande quelles orientations seront retenues dans le projet de loi « Grand Âge et Autonomie » afin de pallier ces difficultés.

Données clés

Auteur : [M. Ian Boucard](#)

Circonscription : Territoire de Belfort (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32297

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 septembre 2020](#), page 6432

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)